

# DICTIONNAIRE ABRÉGÉ

DES

## TERMES EMPLOYÉS DANS LE BLASON

---

### A

**Abaisé.** — Ce mot sert à désigner, dans le blason, les pièces qui sont au-dessous de leur position ordinaire. Un chef de *concession*, de *religion* ou de *patronnage* peuvent tenir la place du chef des armoiries personnelles qui se trouvent alors *abaissées*.

Il en est de même pour la fasce, le chevron, lorsqu'ils sont placés plus bas que le tiers du centre de l'écu, situation ordinaire de ces pièces.

Se dit aussi des oiseaux dont les ailes sont pendantes vers la pointe de l'écu. Se dit encore comme synonyme de *diffamé* et de *déchargé* en souvenir d'une faute, lorsque les armes renferment quelque figure destinée à rappeler cette faute ; un lion qu'on avait vu primitivement dans un blason avec sa langue et ses griffes, et qu'on retrouve démuné de ces dernières, est *diffamé*, *abaissé*.

**Abouté.** — Se dit des différentes pièces d'armoiries, mises bout à bout, comme deux épées, deux flèches, etc.

Lorsqu'une pièce est garnie d'un bout ou se termine en forme de bout, on la dit *aboutée*.

**Abîme.** — Point central de l'écu. Ne s'indique que lorsqu'une pièce, occupant cette place, est accompagnée d'autres pièces ; il est inutile de la spécifier lorsqu'elle est seule et qu'il n'y a aucune désignation de place.

**Abeille.** — Presque toujours représentée montant, les ailes ouvertes.

**Accompagné.** — Lorsqu'une pièce honorable en a d'autres en séantes partitions, comme la croix se dit accompagnée de quatre étoiles, de seize alérions, etc.

**Accompagnement.** — Se dit de toutes les pièces qui entourent et accompagnent l'écu extérieurement, comme le timbre, les supports, etc.

S'emploie encore, comme il est dit ci-dessus, pour toute pièce principale accompagnée de pièces secondaires.

**Accolé.** — Se dit de deux écus ou de deux pièces jointes ensemble, comme les armes de France et de Navarre étaient accolées sous une même couronne : les femmes accolent leurs écus à ceux de leurs maris ; les clefs, les otelles, les losanges, etc., peuvent être accolés ; se dit aussi des figures entortillées, comme un serpent enserrant un arbre dans ses plis, une vigne grimpant après un échalas, etc. ; les épées, les bâtons, les bannières placées derrière l'écu, en sautoir, se disent accolés.

Les animaux qui ont des colliers d'ordre de chancellerie, des couronnes passées au cou, se disent encore accolés ; ne pas confondre ce dernier sens avec celui de colleté, qui ne s'emploie que pour un simple collier.

**Accorné.** — Se dit de tous les animaux pourvus de cornes d'une autre couleur que celle de l'animal.

**Accosté.** — Se dit des pièces placées dans le sens d'une pièce principale qu'elles accompagnent, ou accostent.

**Accouplés.** — Liens qui servent à accoupler.

**Accroupi.** — Se dit de tous les animaux assis ou ramassés comme les lièvres et les lapins.

**Acculé.** — Un cheval cabré se dit *acculé*, et la même désignation s'emploie pour tous les animaux qui se renversent sur leurs pieds de derrière.

Se dit encore de deux canons apposés sur leurs affûts.

**Achements.** — Lambrequins en forme de rubans.

**Adextré.** — Se dit de la pièce principale d'un écu qui est accompagné d'une autre pièce à sa droite.

**Adossé.** — Désignation de deux animaux placés dos à dos; de deux clefs adossées, c'est-à-dire ayant leurs paillons en dehors, etc.

**Affronté.** — Le contraire de ci-dessus.

Deux animaux placés front à front, deux choses qui sont apposées de front.

**Affuté.** — Lorsqu'un affût de canon est différent au canon, on le dit affûté de tel émail.

**Agace.** — Nom donné quelquefois à la pie.

**Agité.** — Se dit de la mer lorsqu'elle est représentée agitée.

**Agneau.** — Toujours représenté de profil et passant.

**Agneau pascal.** — Figure représentant un agneau, une croix avec banderole d'argent, chargée d'une croix de gueules entre ses pieds de devant.

**Aigle.** — (Féminin en blason) oiseau de proie, symbole de la puissance et de la majesté. L'aigle à deux têtes, c'est

l'aigle impériale. Charlemagne mit une aigle à deux têtes dans ses armes. Etendard, enseigne.

**Aigliaux.** — Aigles de petites dimensions.

**Aiglons, Aiglettes.** — Petites aigles chargées en nombre sur un écu.

**Aigrette.** — Nom donné au héron.

On nomme aussi aigrette la touffe de plumes dont les chevaliers ornaient leurs casques.

**Aiguière.** — Vase à anse et à bec dont on se servait autrefois pour mettre l'eau sur les tables.

**Aiguisé.** — Se dit de toutes les pièces dont les extrémités peuvent être aiguës, comme le pal, la fasce, etc.

**Aile.** — Demi-vol.

**Ailé.** — Se dit des figures qui n'ont pas d'ailes dans la nature et qu'on emploie dans le blason, comme un cheval ailé, etc. Un oiseau est ailé lorsque ses ailes sont d'un émail différent à lui-même ; il en est de même pour les insectes et les ailes des moulins à vent.

**Ajouré.** — Se dit des jours d'une tour, d'une maison, d'un château, quand leurs fenêtres sont d'un émail différent à eux-mêmes. Ce terme s'emploie encore pour toute pièce percée à jour et qui laisse voir l'émail du champ de l'écu.

**Ajouté.** — Créneaux d'un émail particulier à un chef crénelé.

**Ajusté.** — Attribut d'une flèche ou d'un trait posé sur la corde d'un arc.

**Alcyon.** — Cygne nageant, soutenu par son nid.

**Alaisé ou alezè.** — On désigne ainsi les pièces honorables qui ne touchent pas aux bords de l'écu.

**Alérions.** — Petits aiglons sans bec ni pattes et représentés en nombre sur l'écu.

**Allumé.** — On désigne ainsi les yeux des animaux d'un émail particulier à eux-mêmes ; ce mot est encore employé pour tout attribut dont la flamme est d'un émail autre que le leur.

**Alterné.** — Se dit des pièces qui se correspondent : dans l'écartelé, le premier et le quatrième quartier sont alternés.

C'est aussi l'attribut des pièces d'émaux différents et de formes régulières qui se suivent en s'alternant successivement.

**Amphiptère.** — Serpent ailé ayant une ou plusieurs têtes à la queue.

**Amphisbène.** — Serpent à deux têtes, une tête à chaque extrémité de son corps.

**Anché.** — Se dit d'un cimenterre ou d'un badelaire recourbé.

**Anglé.** — Se dit de la croix et du sautoir, lorsque des figures mouvantes semblent sortir des angles. La croix de Malte des chevaliers français est anglée de quatre fleurs de lis.

**Ancre.** — Se place en pal dans le blason.

**Ancré.** — Se dit d'une pièce qui se termine par une ancre.

**Ancolie.** — Fleur imaginaire à trois pétales, tigée et feuillée.

**Ancorné.** — Attribut des animaux dont la corne ou le sabot est d'un émail particulier.

**Ange.** — Plutôt employé comme ornement extérieur, en support. Dans l'écu, on le trouve les mains jointes, les ailes élevées vers le chef.

**Argenne** ou **Angemme.** — Fleur artificielle à six pétales, arrondie, qui n'est ni tigée, ni feuillée.

**Angou.** — Javelot antique.

**Anilé.** — Fer à moulin.

**Anillé.** — Attribut des croix et des sautoirs dont les extrémités se terminent en anilles.

**Animé.** — Se dit lorsque les yeux du cheval sont d'un émail différent à lui-même.

**Annelet.** — Petit anneau. Image de l'éternité.

**Antique.** — Se dit des couronnes à pointes de rayons, des coiffures anciennes grecques ou romaines, des vêtements, des bâtiments et des niches gothiques ; un buste de femme est dit à l'antique lorsqu'il est coiffé à la mode grecque ou romaine.

**Appaumé.** — Main ouverte dont la paume est apparente.

**Appointé.** — Tout ce qui touche par les pointes ; deux chevrons peuvent être appointés ; trois épées, mises en pointe, peuvent être appointées en cœur, etc.

**Aquilon.** — Tête d'enfant, les joues gonflées, soufflant avec force.

**Arbre généalogique.** — Figure tracée en forme d'arbre, d'où l'on voit sortir, comme d'un tronc, diverses branches de consanguinité, de parenté; à droite celles cadettes, à gauche celles puînées.

**Arc.** — Se représente ordinairement en pal, la corde à dextre.

**Arc-en-Ciel.** — Se place en face et en bande de quatre émaux : or, argent, gueules et sinople.

**Archières.** — Lorsque les embrasures des tours et des châteaux sont d'un émail particulier, on les dit archières.

**Ardent.** — Synonyme d'allumé. Buisson, montagne, bois, etc., qui semblent brûler.

**Argent.** — L'un des deux métaux employés dans le blason.

**Armé.** — Se dit des ongles des lions, des griffons, des aigles, etc., des pointes des flèches lorsqu'elles sont d'un émail autre que celui de leur fût.

Se dit aussi d'un homme, soldat ou cavalier, vêtu de ses armes.

**Armé de toutes pièces.** — S'emploie pour un dextrochère ou un senestrochère cuirassé et tenant un glaive à la main.

**Armes.** — Se dit des signes héraldiques peints ou figurés sur l'écu et sur la cotte d'armes (Voir chapitre des Meubles d'armoiries).

**Armes à enquerre.** } Contraires aux règles établies  
**Armes fausses.** } pour le blason.

**Armes parlantes.** — Qui expriment le nom de la famille qui les porte par les figures qu'elles représentent.

**Armes qui chantent.** — Ancienne définition des armes parlantes.

**Armes diffamées ou abaissées.** — Celles qui ont subi, pour un fait indigne, un retranchement ou un abaissement quelconque.

**Armes brisées.** — Celles qui distinguent les cadets ou les bâtards, en offrant des brisures, des lambels, des bordures, des barres aux armes plaines.

**Armes plaines ou pleines.** — Mot venant de *planus plane*, sans aucune brisure ni charge, portées par les aînés d'une maison.

**Armes chargées.** — Celles qui ont reçu de nouvelles pièces.

**Armoiries,** synonyme d'armes. — L'ensemble des armes, l'écu avec son accompagnement. Les armoiries sont un accessoire des titres de noblesse et ne peuvent, non plus que ces titres, être usurpées au préjudice de droits acquis ; mais chacun a le droit de prendre et d'afficher des armoiries qui ne sont pas la propriété d'une famille.

**Armorial.** — Qui a rapport aux armoiries. Recueil d'armoiries. Dictionnaire ou Catalogue des armoiries d'une nation, d'une province, d'une famille, dessinées, peintes ou décrites.

**Armorié.** — Un objet quelconque sur lequel on a peint ou gravé des armoiries.

**Armoriste.** — Celui qui fait des armoiries, qui écrit ou enseigne la science du blason.

**Armure.** — Ecu, bouclier, représentant des armoiries.



**Arraché.** — Se dit des arbres, des plantes dont on voit les racines; des têtes d'animaux qui semblent arrachées avec force de leurs corps.

**Arrêté.** — Position ordinaire des animaux qu'on dit *passant*. Animal posé sur ses quatre pieds. Nefs, vaisseaux ou galères, sans voiles ni mâts.

**Arrondi.** — Se dit de certains objets qui, étant ronds habituellement, ont certains traits ou ombres qui servent à faire connaître leur position arrondie, comme les boules, pour les distinguer des tourteaux, les serpents mis en rond, les branches d'arbres, etc.

**Arrondir.** -- Représenter une pièce en relief sphérique.

**Assis.** — Se dit de tous les animaux représentés assis sur leur derrière.

**Attribut.** — Ce qui est propre et particulier à l'écu et sert à caractériser les pièces et figures héraldiques.

**Avant-mur.** — Se dit d'un pan de muraille joint à une tour.

**Azur.** — Email bleu des armoiries.

## B

**Badelaire.** — Cimenterre ou sabre au large tranchant, recourbé vers la pointe.

**Baillonné.** — Se dit des animaux qui ont un bâton entre les dents et dont on doit spécifier l'émail.

**Baleine.** — Selon ses émaux, on la dit fiertée de ses

dents, allumée de son œil, peautrée de sa queue, lorrée de ses nageoires.

**Bande.** — Pièce honorable.

**Bandé.** — Toute pièce de l'écu couverte de bandes.

**Banderole.** — Ornement en forme de ruban, ordinairement placé sous l'écu, et dans lequel est inscrite la devise. Appelée aussi liston.

**Banneret.** — Attribut en vol placé sur le cimier.

**Bar.** — Poisson représenté de profil, la tête en haut, et un peu courbé vers la dextre de l'écu.

**Barbé.** — Se dit des figures humaines, des coqs, des dauphins et des comètes quand leur barbe ou leur chevelure sont d'un émail différent à eux-mêmes.

Se dit aussi de la rose pointée.

**Bardé.** — Synonyme de caparaçonné et de paré.

**Baril, barillet.** — Un tonneau se désigne sous le nom de baril ; plusieurs tonneaux se disent barillets.

**Barre.** — Pièce héraldique honorable.

**Barré.** — Se dit dans le même sens que bandé, c'est-à-dire des pièces de l'écu couvertes de barres qui vont diagonalement de gauche à droite.

**Barre-basse.** — Synonyme de champagne.

**Barre de bâtardise.** — Barre étroite qui couvre sur le tout, indiquant les armes d'un bâtard.

**Bastaigne.** — Pièce héraldique.

**Bastillé.** — Se dit des pièces qui ont des créneaux renversés, regardant la pointe de l'écu. Ecu couvert de tours.

**Batail.** — Battant d'une cloche.

**Bataillé.** — Se dit d'une cloche dont le battant est d'un autre émail qu'elle-même.

**Bâton.** — Pièce héraldique généralement employée comme signe de brisure.

**Bâton-péri.** — Bande ou barre diminuée ne touchant pas les bords de l'écu.

**Becqué.** — Se dit des oiseaux dont le bec est d'un émail différent à eux-mêmes.

**Beffroi.** — Pièce héraldique.

**Beffroi de Vair.** — Vair formé de trois traits. Le Beffroi de contre-vair est également formé de trois traits.

**Besant.** — Pièce héraldique d'or et d'argent. Rappelle les pièces de monnaie de Byzance.

**Besant tourteau.** — Pièce ronde, mi-partie métal et mi-partie émail.

**Bélier.** — Se représente de profil, passant, les cornes en spirale.

**Besanté.** — Une pièce d'un écu est besantée lorsqu'elle est chargée de besants en nombre indéterminé; si les besants sont en nombre limité, en indiquer la quantité.

**Bigarré.** — Se dit des ailes du papillon et de toute figure qui a diverses couleurs. Synonyme de diapré.

**Billette.** — Pièce héraldique en carré long.

**Billetté.** — Se dit du champ de l'écu semé de billettes.

**Bisse.** — Nom donné au serpent.

**Blason.** — Assemblage de tout ce qui compose l'écu armorial. Connaissance de tout ce qui est relatif aux armoiries.

**Blason funèbre.** — Armoiries d'une personne décédée qu'on appose sur les tentures funèbres et sur le catafalque.

**Blason funéral.** — Armoiries représentées sur un tombeau.

**Blasonnaire.** — Généalogiste qui fait le blasonnement.

**Blasonnement.** — Action de blasonner.

**Blasonné.** — Ce qui est représenté selon les règles du blason.

**Blasonneur.** — Celui qui blasonne.

**Blasonner.** — Peindre ou dessiner les armoiries avec les métaux, les couleurs ou les traits qui leur appartiennent. Expliquer les armoiries dans les termes propres à la science du blason.

**Bocquet.** — Fer de lance ou de pique.

**Bonnet à l'antique.** — Bonnet retroussé et pointu.

**Bouc.** — Se représente de profil et passant. Debout, il est dit *saillant*.

**Bouclé.** — Se dit d'un animal qui a une boucle passée dans le nez. Collier qui a une bande d'un émail différent à lui-même.

**Bordé.** — Se dit des croix, des bandes, etc., et de tout autre objet ayant des bords de différents émaux.

**Bordure.** — Pièce héraldique. Brisure qui entoure l'écu et qui est toujours différente de l'émail de l'écu.

**Boule à l'antique.** — Boule ou fermail en forme de losange.

**Bourdon.** — Long bâton surmonté d'un ornement en forme de pomme que portaient les pèlerins.

**Bourdonné.** — Synonyme de pommeté.

**Bourrelet.** — Torsade, aux couleurs de l'écu, placée sur le casque et point de jonction habituel des lambrequins.

**Bouse.** — Espèce d'M majuscule barré au centre, en usage dans les blasons anglais.

**Bouterolle.** — Pièce héraldique représentant la garniture placée au bout d'un fourreau de badelaire ou d'épée.

**Boutonné.** — Centre des fleurs qui est d'un émail différent à elles-mêmes.

**Branché.** — Synonyme de tigé, mais s'emploie de préférence pour les branches d'arbres.

**Brebis.** — Figure toujours représentée paissante.

**Bretessé.** — Se dit des pièces crénelées alternativement dans le haut et dans le bas.

**Bris d'huis.** — Synonyme de vertenelle. Barre de fer servant à tenir une porte sur ses gonds.

**Brisé.** — Expression dont on se sert pour les armoiries des princes et des cadets d'une famille où se trouve quelque changement par addition, diminution ou altération de quelque pièce, afin d'en distinguer les branches. Se dit aussi, par mauvais principe, d'un ou plusieurs chevrons disjoints par le sommet.

**Briser.** — Modification des armes comme il vient d'être dit ci-dessus.

**Brisure.** — Généralement on emploie comme brisure : le lambel, la bordure, le bâton, etc. Les bâtards ont comme brisure une barre posée en travers et brochante sur toutes les pièces de l'écu. En somme, c'est une pièce changée, augmentée ou diminuée par les cadets, puînés ou bâtards.

**Brochant.** — S'emploie pour les pièces passant tout entières d'un côté de l'écu à l'autre en couvrant la partie des pièces qu'elles traversent. La pièce brochante peut être émail sur émail ou métal sur métal.

**Broyes.** — Instruments qui servaient à broyer le chanvre. Festons. Pince à serrer le nez des chevaux.

**Buffle.** — Se représente avec un muffle gros et court et un bouquet de poils entre les cornes.

**Burelles** ou **Burèles.** — Pièces héraldiques, petites fascés.

**Burelé.** — Se dit d'un écu rempli de burèles, en nombre pair, et n'excédant pas douze, de deux émaux différents.

**Bus.** — Ancienne dénomination de buste.

**Buste.** — Tête et poitrine humaines.

**Butte** ou **Bute.** — Outils de maréchallerie.

## C

- Câblé.** — Se dit de tout objet fait de cordes.
- Caboché.** — Se dit d'une tête coupée dans sa partie supérieure ou perpendiculairement.
- Cabot.** — Poisson à grosse tête posé en pal.
- Cabré.** — Attribut du cheval acculé.
- Caducée.** — Deux bisses affrontées sur un bâton tourné qu'elles entortillent également à la base. Se dit aussi d'un vol à son extrémité supérieure.
- Cailloux.** — Espèce de feuille à trois lobes.
- Calme.** — Onde représentée dormante.
- Canettes.** — Petites cannes ayant bec et pattes représentées en nombre.
- Cannelé.** — S'emploie pour les pièces dont les bords sont formés de pointes arrondies en dehors, comme sont certaines colonnes.
- Canon.** — Ne se rencontrait pas dans les anciennes armoiries.
- Canton.** — Pièce héraldique, une des quatre parties de l'écu.
- Cantonné.** — Se dit de la croix accompagnée de quelque autre figure dans les cantons de l'écu. S'emploie aussi pour les pièces qui occupent régulièrement l'endroit des cantons.

**Carnelé.** — S'emploie peu. Attribut de pièce, bordée, entourée.

**Carnation.** — Se dit de toutes les parties du corps humain, particulièrement de la figure et des mains représentées au naturel.

**Carreaux.** — Petits carrés posés en nombre sur une de leurs pointes.

**Casque.** — Pièce d'accompagnement pour la partie extérieure de l'écu, et, dans l'écu, figure artificielle représentée généralement de profil. Synonyme de heaume, d'armet.

**Caudé.** — Attribut d'un émail particulier d'un rais d'étoile ou d'une queue de comète.

**Centaure.** — Figure chimérique.

**Cerclé.** — Se dit d'un baril dont les cercles sont d'un émail différent à lui-même.

**Champ.** — Fond de l'écu qui porte les armoiries. Un champ peut être plein ou *plain*, sans aucun meuble.

**Champagne.** — Pièce héraldique, partie basse de l'écu.

**Champé.** — Mot dont on ne se sert plus. Se disait d'un écu d'un seul métal ou émail sans aucune pièce.

**Chantepleure.** — Synonyme de houe.

**Chapeau.** — Pièce d'accompagnement.

**Chaperon.** — Capuchon qui recouvre la tête des oiseaux de proie.



**Chaperonné.** — Se dit des oiseaux dont la tête est recouverte du chaperon.

**Chappé ou Chapé.** — Se dit de l'écu qui s'ouvre en chappe depuis le milieu du chef jusqu'au milieu des flancs.

**Chargé.** — Se dit de toutes pièces sur lesquelles il s'en trouve d'autres.

**Chargeure.** — Pièces posées sur d'autres.

**Château.** — Forteresse au milieu de deux tours.

**Châtelé.** — Se dit d'une pièce chargée de plusieurs châteaux.

**Chat-huané.** — Qui a le plumage du chat-huant.

**Chatonné.** — Attribut de toute pierre précieuse dont le sertissage est d'un émail particulier.

**Chaussetrape.** — Pièce de fer à quatre pointes dont l'une est toujours droite.

**Chaussé.** — Pièce héraldique, opposée de chappé.

**Chef.** — Partie haute de l'écu.

**Chevelé.** — Se dit d'une tête dont les cheveux sont d'un autre émail qu'elle-même.

**Chevilles.** — Bois de cerf qui a plusieurs andouillers.

**Chevillé.** — S'emploie pour les ramures d'une corne de cerf, en désignant le nombre d'andouillers.

**Chevron.** — Assemblage de deux pièces plates dont la pointe est tournée vers le haut de l'écu.

**Chevronné.** — Se dit des pièces chargées de chevrons ou du champ de l'écu rempli de chevrons en nombre égal.

**Chicot.** — Bâton noueux sans feuilles, synonyme d'écot.

**Chien.** — Se représente, dans l'écu, de profil et passant.

**Chimère.** — Figure chimérique.

**Chouette.** — Se représente de profil, avec la tête vue de face.

**Cimier.** — Ornement placé sur la cime du casque.

**Cintré.** — Se dit de l'émail particulier du globe entouré d'un cercle et d'un demi-cercle.

**Clarine.** — Sonnette pendue au cou des animaux.

**Clariné.** — Se dit d'un animal qui a des clarines ; en indiquer le nombre et leur émail.

**Clavelé.** — Attribut des pièces chargées de nœuds ou d'écots.

**Cléché.** — Se dit des croix dont les extrémités sont faites comme des anneaux de clefs.

**Cloué.** — Se dit particulièrement d'un collier de chien, des fers à cheval et de toute autre pièce dont les clous sont d'un émail particulier.

**Clous de la Passion.** — Ces clous ont une forme triangulaire.

**Colleté.** — Se dit des animaux munis d'un collier, en spécifier l'émail.

**Colombe.** — Représentée de profil, presque toujours d'argent.

**Cœur.** — Point central de l'écu, synonyme d'abîme.

**Colonne.** — Se représente généralement avec un chapiteau et un socle dont les émaux peuvent être différents.

**Comble.** — Pièce héraldique, chef diminué ; partie supérieure des pavillons.

**Comète.** — Etoile à huit rais, dont celui inférieur est ondoyant et plus long que les autres.

**Comété.** — Pièces qui ont des rayons ondoyants, mouvants du chef.

**Compon.** — Division de forme carrée.

**Componure.** — Se dit d'une pièce composée de carrés égaux, alternant d'émail.

**Componé.** — Attributs des pièces honorables composées de pièces carrées de composants d'émaux alternés.

**Conil ou Connil.** — Terme employé pour désigner le lapin.

**Coquerelles.** — Employé pour désigner trois noisettes enveloppées de leurs gousses.

**Cordelière.** — Pièce de l'accompagnement de l'écu.

**Contourné.** — Se dit des animaux ou têtes d'animaux tournées vers la partie senestre de l'écu.

**Cornièrè.** — Anse de pot, de table ou de coffre.

**Contre-bande.** — Bande mi-métal, mi-émail.

**Contre-bandé.** — Bandes placées en opposition.

**Contre-barré.** — Barres posées en opposition.

**Contre-écartelé.** — Quartiers écartelés et subdivisés en quatre parties ; quartiers dont l'émail de la bordure est opposé alternativement au quartier écartelé.

**Contre-fascé.** — Fasces placées en opposition.

**Contre-palé.** — Paux placés en opposition.

**Contre-chevron.** — Chevron opposé à un autre.

**Contre-chevronné.** — Chevrons placés en opposition.

**Contre-composé.** — Chargé de composants alternés.

**Contre-potencé.** — Potences placées en opposition.

**Contre-vairé.** — Vair placé en opposition.

**Contre-bretesses.** — Rangée de crénaux à émaux alternés.

**Contre-bretessé.** — Bretesses placées en opposition.

**Contre-écart.** — Partie d'un écu contre-écartelé.

**Contre-fleuré.** — Fleurons placés en opposition.

**Contre-émaillé.** — Attribut d'une pièce dont l'émail est opposé au métal.

**Contre-fleuronné.** — Attributs de pièces à fleurons alternés opposés.

**Contre-hermine.** — Champ de sable moucheté d'argent.

**Contre-herminé.** — Le contraire de l'hermine, fond de sable à mouchetures d'argent.

**Contre-issant.** — Attribut des animaux adossés l'un à l'autre.

**Contre-manché.** — Attribut des pièces à pointes opposées.

**Contre-pal.** — Pal, mi-métal, mi-émail.

**Contre-passant.** — Se dit des animaux placés l'un sur l'autre et passant en sens contraire.

**Contre-pointé.** — Attribut de pièces dont les pointes sont posées contre d'autres pointes.

**Contre-posé.** — Posé l'un sur l'autre, de haut en bas et dans un sens contraire.

**Contre-position.** — Positions différentes des figures de l'écu.

**Contre-potencé.** — Attribut des pièces qui ont des potences opposées.

**Contre-rampant.** — Se dit de deux animaux se faisant face.

**Contre-saillant.** — Se dit de deux animaux, saillant en sens inverse.

**Contre-vair.** — Email. Fourrure d'argent et d'azur opposés.

**Contre-vairé.** — S'emploie pour désigner l'écu ou les pièces dont l'émail est formé du contre-vair.

**Coq.** — Peut être *chantant*, s'il a le bec ouvert ; *hardi*, s'il a la patte dextre levée.

**Coquærelles.** — Se dit de trois noisettes jointes ensemble.

**Cotice.** — Pièce honorable qui est diminuée.

**Coquille.** — Représentée dans la partie concave, on la dit *vannet*, diminutif de la bande, dont elle a la moitié ou le tiers de la largeur.

**Coticé.** — Se dit de l'écu quand il est rempli de cotices, alternativement de métal et de couleur.

**Contre-coticé.** — Se dit d'un écu divisé en deux parties égales par une diagonale de gauche à droite et que les demi-cotices qui se correspondent sont d'un émail différent.

**Cordé.** — Se dit des harpes, luths et tous instruments à cordes ou arcs à tirer, dont les cordes sont d'un émail particulier.

**Cordelière.** — Cordon à nœuds; est un ornement extérieur de l'écu.

**Cornette.** — A la forme carrée, enseigne de cavalerie.

**Cornière.** — Se dit d'une anse, d'un vase, figurée comme un fer à cheval.

**Cotoyé.** — Synonyme d'accosté.

**Couard.** — Attribut du lion qui a la queue entre les jambes.

**Couchant.** — Se dit du soleil placé en pointe de l'écu.

**Couché.** — Se dit des pièces inclinées dans l'écu et dont les bases ou parties saillantes sont appuyées vers la

dextre ; s'emploie encore pour certaines postures d'animaux, notamment pour le dauphin lorsqu'il est posé en face et de forme circulaire.

**Coulisse.** — Herse placée à la porte d'un château ou d'une tour.

**Coulassé.** — Se dit d'un château ou d'une tour qui ont la herse ou la coulisse fermée à la porte.

**Coupé.** — Se dit de l'écu partagé en deux horizontalement par le milieu, et des membres des animaux qui sont coupés net.

**Coupeau.** — Pointe de montagne ou de rocher.

**Couple.** — Attache qui sert à coupler les chiens.

**Couplés.** — Se dit de deux chiens de chasse attachés ensemble.

**Courant.** — Attribut d'un animal qui court.

**Courbé.** — Se dit des fasces un peu cintrées. Position naturelle des Dauphins et des Bars.

**Couronne.** — Ornement d'accompagnement de l'écu ; figure souvent représentée dans le blason sous forme antique.

**Couronné.** — Se dit de toute figure surmontée d'une couronne.

**Cousu.** — Se dit du chef, quand il est de métal sur métal, ou de couleur sur couleur. Le champ de l'écu de la ville de Paris est de gueules, et son chef est celui de France (d'azur).

**Courti.** — Tête de maure avec un collier d'argent.

**Courtine.** — Partie du pavillon qui forme le manteau ; c'est un ornement extérieur de l'écu.

**Couvert.** — Attribut du château ou de la tour ayant un toit.

**Crancelin.** — Portion de couronne à fleurons, posée en bande de l'angle dextre du chef à l'angle senestre de la pointe.

**Crampon.** — Crochet de fer.

**Cramponné.** — Se dit des pièces dont les extrémités se terminent en crampon.

**Crénelé.** — Opposé de bastillé ; se dit des pièces et plus spécialement des tours et châteaux qui ont des créneaux dirigés vers le chef.

**Créquier.** — Figure qui a quelque ressemblance avec un chandelier ayant un montant principal et six branches. C'est un prunier sauvage mal représenté.

**Crêté.** — Se dit des crêtes de coqs, dauphins, etc., lorsqu'elles sont d'un émail différent à eux-mêmes.

**Cri de guerre.** — Cri d'armes ou simplement cri, se dit de certains mots qu'une nation, une ville, une famille, portait écrit sur ses bannières, sur les cottes d'armes, et que les gens de guerre avaient coutume de crier en allant au combat. Il se met généralement dans une banderole et est un accompagnement de l'écu.

**Cri d'armes.** — Ou cri de guerre.



**Croisé.** — Se dit du globe impérial et des hannières qui ont une croix.

**Croisette.** — Petite croix abaissée.

**Croiseté.** — Attribut d'un écu couvert de croisettes.

**Croisillon.** — On donne ce nom à la traverse d'une croix.

**Croisure.** — Centre d'un écu écartelé.

**Croissant.** — Pièce héraldique.

**Croissantée.** — Attribut de pièces honorables ayant des croissants à leurs extrémités.

**Croix.** — Pièce héraldique.

**Croix de Lorraine.** — Qui a deux traverses.

**Croix de Toulouse.** — Vidée, tréflée et croisetée.

**Cyclamor.** — Pièce héraldique représentée par un grand anneau plat.

**Cygne.** — Oiseau presque toujours représenté en argent, et au naturel.

## D

**Dans sa piété.** — Se dit du pélican ensanglanté.

**Dauphin.** — Poisson représenté de profil, le corps courbé, la tête et la queue tournées vers la dextre.

**Décapité.** — Attribut des animaux dont la tête est coupée net.

**Découpé.** — Se dit de toute pièce dont les lignes extérieures ont des découpures inégales. Se dit aussi des lambrequins qui sont découpés d'acanthé.

**Décussé.** — Se dit des feuilles disposées par pair et posées en sautoir.

**Défendu.** — Se dit des défenses du sanglier ou de l'éléphant lorsqu'elles sont d'un émail différent de ces animaux.

**Défense.** — Se dit de la dent d'éléphant ou de sanglier.

**Défense (en).** — Attribut de la licorne la tête baissée.

**De l'un à l'autre.** — Se dit des pièces qui passent sur celles de la partition ou sur toutes les fascés, bandes, pals, en alternant les émaux de cette partition.

**De l'un en l'autre.** — Se dit du parti, du coupé, du tranché, de l'écartelé, du fascé, du palé, du bandé, etc., quand ils sont chargés de plusieurs pièces qui sont sur l'une de ces parties et sur l'émail de l'autre réciproquement et alternativement ; par exemple, d'un écu tranché d'argent et d'azur à trois tourteaux d'azur sur l'argent et trois besants d'argent sur l'azur.

**Delta.** — Triangle vide.

**Démembré.** — S'emploie pour tout animal et plus particulièrement des oiseaux dont les membres sont séparés du corps.

**Demi-vol.** — Désignation d'une aile d'oiseau étendue.

**Demi-ramure.** — Un seul bois de cerf ayant six dagues.

**Denté.** — Se dit des animaux dont les dents sont d'un émail autre qu'eux-mêmes.

**Denché.** — Se dit du chef, de la fasce, de la bande et de tout ce qui est parti, coupé, tranché, taillé, écartelé, quand il se termine en pointes aiguës en forme de dents de scie.

**Dentelé.** — Synonyme de denché.

**Denticulé.** — Bordure de dents placée autour de l'écu.

**Dépouillé.** — S'emploie pour un animal sans peau.

**Désarmé.** — Attribut de l'aigle représenté sans ongles. Mât sans voiles ni cordages.

**Deux et un.** — Se dit de la position ordinaire de trois pièces en armoiries, dont deux sont en chef et une vers la pointe.

**Devise.** — Un ou plusieurs mots formant une espèce de sentence qui indique les goûts, les qualités, la profession, la résolution, etc. de quelqu'un, soit qu'il les ait adoptés ou qu'on lui applique. La devise est inscrite sur une banderole ou listel, au-dessous de l'écu.

**Dévorant.** — Se dit du poisson dont la gueule est ouverte et peut s'employer comme synonyme de pâmer.

**Dextre.** — Côté droit de l'écu. (La gauche de la personne qui le regarde).

**Dextrochère.** — Main droite représentée dans un écu, presque toujours gantée et armée. Elle peut être nue ou parée.

**Diadèmé.** — Se dit de l'aigle qui a la tête entourée d'un cercle.

**Diapré.** — Se dit des pièces bigarrées de plusieurs couleurs, et de toute damasquinerie tracée sur les pièces de l'écu.

**Diffamé** — Se dit du lion représenté sans queue. Synonyme d'abaissé par rapport aux armes.

**Divise** (ou divisé). — Expression qu'on n'emploie presque plus, lorsque la bande, la fasce, etc., n'ont que la moitié de leur largeur, on la devise la septième partie de la hauteur de l'écu.

**Doloire.** — Instrument de tonnelier à lame très large, espèce de hache sans manche.

**Donjonné.** — Se dit des châteaux et des tours qui supportent eux-mêmes d'autres tours de dimensions moindres.

**Dormant.** — Se dit de tout animal qui semble endormi.

**Doublet.** — Nom donné au moucheron posé de profil.

**Dragon.** — Figure chimérique.

**Dragonné.** — Se dit de tout animal, et plus particulièrement du lion, dont le corps se termine en queue de dragon.

**Du champ.** — S'emploie pour éviter la répétition d'une pièce qui en charge une autre et qui est de la couleur du fond de l'écu.

**Du même.** — S'emploie pour une pièce d'un émail qui a été déjà nommé.

## E

**Ebranché.** — Se dit d'un arbre sans branche.

**Ecaillé.** — Se dit des poissons qui ont leurs écailles d'un émail différent à eux-mêmes.

**Ecartelé.** — Partition de l'écu. Se dit d'un écu partagé en quatre quartiers soit en bannière, soit en sautoir.

**Ecartellement ou écartelure.** — Division de l'écu en quatre quartiers.

**Ecot.** — Synonyme de chicot.

**Ecoté.** — Se dit des troncs d'arbres dont les branches ont été coupées.

**Echiqueté.** — Qui est divisé en carrés semblables à ceux d'un échiquier. Pour qu'un écu soit dit échiqueté, il doit avoir vingt ou vingt-quatre carreaux.

**Echiquier.** — Ecu semblable à une table d'échiquier.

**Ecimé.** — S'emploie lorsque le chevron a sa pointe coupée horizontalement.

**Eclaté.** — Se dit lorsque les divisions de l'écu sont tracées en zigzag. S'emploie aussi comme attribut des armes, lances, bâtons, etc., représentés brisés.

**Eclipsé.** — Se dit des étoiles dont on ne voit que la moitié.

**Eclopé.** — Se dit d'une partition dont une pièce paraît rompue.

**Ecorché.** — Synonyme de dépouillé; expression qui n'est plus guère employée. Un loup de gueules se dit ecorché.

**Ecu.** — Représentation d'un bouclier sur lequel on peint ou grave les armes.

**Ecuage.** — Droit de porter l'écu.

**Ecusson.** — Figure héraldique qui, dans les armoiries, en fait la partie principale; l'écusson, dans l'écu, se place généralement au centre.

**Effaré.** — Synonyme de cabré, d'effrayé.

**Effarouché.** — Synonyme d'effrayé et de furieux, mais appartient particulièrement au chat, au bœuf et au taureau, dans une attitude droite sur leurs pieds postérieurs.

**Effrayé.** — Synonyme des précédents.

**Effeuillé.** — Se dit d'un arbre qui n'a pas de feuilles.

**Elancé.** — Se dit du cerf courant.

**Email.** — Terme employé pour les émaux, les métaux et les fourrures. Les émaux proprement dits sont des couleurs au nombre de cinq: De gueules (rouge); d'azur (bleu); de sinople (vert); de pourpre (violet); de sable (noir).

**Emailé.** — Se dit de toute pièce ou figure d'une couleur qu'on veut spécifier.

**Embâtonné.** — Se dit d'une colonne cannelée avec des bâtons ou baguettes placés jusqu'à une certaine hauteur.

**Emanché** — Se dit des partitions de l'écu où les pièces s'enclavent l'une dans l'autre en forme de longs triangles pyramidaux.

**Embarroqué.** -- Se dit du lion couché sur ses quatre pattes.

**Embouché.** — Se dit d'une embouchure de trompe, cor, huchet, quand elle est d'un émail différent à eux-mêmes.

**Embouclé.** — Se dit d'une ceinture, d'un collier garnis d'une boucle.

**Embouté.** — S'emploie pour les manches de marteaux dont les bouts diffèrent d'eux-mêmes comme émail.

**Embrassé.** — Se dit d'un écu parti, ou coupé, ou tranché d'une émanchure qui s'étend d'un flanc à l'autre.

**Emmanché.** — Attribut des outils qui ont des manches d'un émail différent à eux-mêmes.

**Emmuselé.** — Se dit des animaux munis d'une muselière d'un émail différent à eux-mêmes.

**Emoussé.** — Se dit d'un fer de lance, de flèche, etc., sans pointe.

**Empenné.** — S'emploie lorsqu'une flèche, dard, trait ou javelot a ses plumes d'un émail différent à eux-mêmes.

**Empiétant.** — Se dit d'un oiseau de proie quand il tient entre ses serres un objet quelconque.

**Empoigné.** — Se dit des flèches et toutes autres pièces de figure longue quand elles sont en nombre, généralement de trois, l'une en pal, les autres en sautoir, assemblées et croisées au milieu de l'écu.

**Enchaussé.** — Synonyme de chaussé. Opposé de chappé.

**Encoché.** — Se dit d'un trait posé sur un arc bandé ou non.

**Enclavé.** — Se dit d'un écu parti, ou coupé, ou tranché, ou taillé, dont l'une des partitions entre dans l'autre par une espèce de liste ou engrêlure.

**Enclos.** — Se dit d'une pièce entourée d'un trescheur double.

**En défense.** — Se dit de la licorne lorsqu'elle a la tête baissée, présentant sa corne en défense ; s'emploie encore pour le hérisson en boule.

**Endenté.** — Se dit d'une pièce formée de longs triangles, alternés de divers émaux.

**Enfilé.** — Se dit des couronnes, annelets et autres objets ronds et ouverts passés dans des bandes pals, fascées, lances, etc.

**Enflammé.** — Se dit particulièrement du cœur et de la grenade et de toute autre pièce lorsqu'il semble en sortir des flammes.

**En forme.** — Lièvre au repos.

**Englanté.** — Se dit d'un chêne chargé de glands.

**Engoulant.** — Se dit d'un animal qui avale un objet quelconque.

**Engoulé.** — S'emploie pour les pièces dont les extrémités entrent dans la gueule d'un animal.

**Engrelé.** — Se dit des pièces dont les bordures ont de petites dents alternées avec des intervalles arrondis.



**Entretenu.** — Se dit de toute pièce, et particulièrement des clefs qui se tiennent liées par leurs anneaux.

**Epanoui.** — Se dit des fleurs, et particulièrement de la fleur de lis dont le fleuron d'en haut est ouvert et qui a des boutons entre les autres fleurons.

**Epée.** — Figure qu'on rencontre souvent dans le blason.

**Epieu.** — Espèce de hallebarde.

**Eployé.** — Aigle que l'on représente dans les armoiries, les ailes étendues.

**Equipé.** — Se dit d'un vaisseau garni de ses voiles, cordages, etc., d'un cavalier armé de toutes pièces.

**Equipolé.** — Se dit de neuf carrés formés de deux émaux différents et alternativement; c'est la réduction de l'échiquier.

**Escarre.** — Sorte d'équerre; partie de bordure qui ferme un quartier des deux côtés intérieurs de l'écu.

**Essonnier.** — Double orle ou trescheur qui couvre l'écu dans le même sens que la bordure.

**Essorant.** — Se dit des oiseaux qui ont les ailes entr'ouvertes et qui semblent prêts à prendre leur vol.

**Essoré.** — Se dit des oiseaux en plein essor. Se dit également du toit d'une maison, quand il est d'un émail différent à elle-même.

**Etai.** — Diminution du chevron.

**Etayé.** — Attribut d'un écu ou de pièces chargé d'étails.

**Etété.** — Se dit d'un animal ou d'un arbre sans tête.

**Étincelant.** — Se dit du charbon ardent dont il sort des étincelles.

**Étincelé.** — Se dit d'un écu ou de pièce semée d'étincelles.

**Etoile.** — Figure à cinq rais, très usitée dans le blason. Lorsqu'elle a plus de cinq rais, on doit en spécifier le nombre.

**Eviré.** — Se dit des animaux dont le sexe n'est pas indiqué.

## F

**Failli.** — Se dit des chevrons rompus. Synonyme de rompu.

**Falot.** — Espèce de vase avec un manche.

**Fanon.** — Bracelet ressemblant au fanon que les prêtres et les diacres portent au bras gauche.

**Fasce.** — Pièce honorable.

**Fascé.** — Se dit d'un écu chargé de fascés égales en largeur et en nombre de deux émaux alternés.

**Fascé-contre-fascé.** — Se dit de l'écu parti, et fascé d'émaux opposés.

**Faux ou armes fausses.** — Se dit des armoiries qui ont couleur sur couleur ou métal sur métal.

**Fer de moulin.** — Synonyme de croix de moulin.

**Fermail.** — Boucle garnie de ses ardillons.

**Fermaillé.** — Se dit de l'écu semé de fermaux.

**Ferré.** — Se dit de la fer d'une flèche qui a un émail particulier.

**Feuille de scie.** — Pal, fasce, bande ou barre dentelé d'un côté.

**Feuillé.** — Se dit des plantes dont les feuilles sont d'un émail différent à elles-mêmes; s'emploie aussi pour les fleurs et les fruits représentés ordinairement sans feuilles.

**Fiché.** — Se dit de toute pièce et particulièrement des croisettes qui ont le pied taillé en pointe.

**Fier.** — Se dit du lion qui a la crinière hérissée.

**Fierté.** — S'emploie lorsque les poissons, et particulièrement la baleine, ont les dents d'un émail différent à eux-mêmes.

**Figuré.** — Se dit de toute pièce sur laquelle est tracé un visage humain.

**Fil.** — Traverse du lambel.

**Filet.** — Pièce honorable diminuée.

**Filière.** — Bordure étroite.

**Flambant.** — Se dit des pièces ondées et qui semblent embrasées. S'emploie plus particulièrement pour le pal.

**Flamboyant.** — Se dit comme ci-dessus, et de plus lorsque ces pièces se terminent par une flamme.

**Flamme.** — Figure faite de trois pointes onduées et dont la base est arrondie.

**Flanchis.** — Sautoir alésé.

**Flancs.** — Côtés de l'écu.

**Flanqué.** — Se dit des pièces qui en ont d'autre à leur côté.

**Flèche.** — Figure héraldique ; la flèche est empennée et encochée.

**Fleur.** — Peut être tigée, feuillée ou au naturel.

**Fleur de lis.** — Figure héraldique.

**Fleurdelisé.** — Se dit des pièces qui se terminent par des fleurs de lis.

**Fleuré.** — Se dit des pièces terminées en fleurs ou bordées de fleurs.

**Fleureté.** — Synonyme du précédent.

**Fleuronné.** — Se dit des pièces terminées en fleurons.

**Fleurons.** — Ornaments posés sur le cercle d'une couronne, etc., généralement en forme de fleur de lis.

**Fleuri.** — Se dit des plantes chargées de fleurs.

**Florencé.** — Se dit de la fleur de lis qui porte des boutons entre ses pétales.

S'emploie aussi pour la croix dont les extrémités se terminent en fleur de lis.

**Flottant.** — Se dit du navire, du nid de l'alcyon, des poissons qui semblent flotter sur les eaux.

**Flotté.** — Se dit d'une pièce onnée qu'il ne faut pas confondre avec le flambant.

**Foi.** — Désigne deux mains jointes et représentées en face.

**Forces.** — Représentation des forces de tondeur.

**Forcené.** — Synonyme d'effaré.

**Forme (en).** — Lièvre au repos.

**Fourché.** — Se dit des pièces, notamment de la croix dont les extrémités sont terminées en fourches ; des animaux dont la queue se termine de même.

**Fourcheté.** — Se dit également de la croix lorsque ses extrémités sont en fourchettes.

**Fourrure.** — Hermine, contre-hermine, vair, contre-vair.

**Franc-canton.** — Pièce héraldique, Canton dextre de l'écu.

**Franc-quartier.** — Premier quartier de l'écu qui est à la dextre du côté du chef, d'une dimension moindre qu'un vrai quartier d'écartelure et d'un émail différent du reste de l'écu.

**Frangé.** — Se dit des gonfanons qui ont des franges et dont on doit spécifier l'émail.

**Frette.** — Bandes ou barres entrelacées. Lien ou cercle de fer dont on entoure l'extrémité du moyeu des roues, la tête des pilotis.

**Fretté.** — Se dit des pièces couvertes de bâtons en sautoir qui forment des losanges. Leur nombre ne doit pas être inférieur à quatre et supérieur à huit.

**Fruité.** — Se dit d'un arbre chargé de fruits et d'un émail particulier.

**Fruits.** — Figure qui peut être feuillée et soutenue.

**Furieux.** — Synonyme d'effarouché. S'emploie particulièrement pour le taureau.

**Fuselé.** — Se dit de l'écu chargé de fusées de deux émaux alternés. Les pièces honorables peuvent être également fuselées.

**Fusée.** — Losange allongé.

**Futé.** — Se dit d'une lance, d'une bannière, etc., dont le fût est d'un émail différent à elles-mêmes ; s'emploie aussi pour le tronc d'arbre qui est d'un émail autre que celui de ses feuilles.

## G

**Gambisson.** — Vêtement en forme de pourpoint. Peu usité.

**Gai.** — Se dit d'un cheval nu, non harnaché, ni bridé.

**Garni.** — Se dit d'une épée et de toute arme dont la garde ou la poignée est d'un émail particulier.

**Genette.** — Mammifère qui tient du chat.

**Giron.** — Pièce honorable de second ordre. Espèce de triangle dont la base est aussi large que la moitié de l'écu, et dont la pointe est au centre de l'écu.

**Gironné.** — Se dit d'un écu où il y a quatre girons d'un émail et quatre d'un autre. Partition de l'écu.

**Gisant.** — Se dit du cerf couché.

**Givre ou Guivre.** — Serpent.

**Givré.** — Attribut d'une pièce dont l'extrémité se termine en givre.

**Girouetté.** — Attribut de châteaux, tours, garnis de girouettes, dont l'émail est différent à eux-mêmes.

**Gland.** — Fruit du chêne.

**Glandé.** — Attributs du chêne dont les glands sont d'un émail différent à lui-même.

**Globe.** — Corps sphérique, monde.

**Gonfanon ou Gonfalon.** — Bannière d'église à trois ou quatre fanons. Le gonfanon fut, à l'origine, une enseigne militaire.

**Gorgé.** — Se dit du cou des oiseaux lorsqu'il est d'une couleur spéciale.

**Gousset.** — Figure héraldique de second ordre, espèce de petite console.

**Goutte.** — Liquide quelconque de forme hémisphérique.

**Goutté.** — Se dit d'une pièce chargée de gouttes.

**Gorge.** — Se dit de la gorge des oiseaux d'un émail différent à eux-mêmes.

**Grillot ou Grillet.** — Petite sonnette ronde.

**Grenade.** — Fruit du grenadier. Se représente ouverte, est tigée et feuillée.

**Grenade.** — Petit globe de fer d'où il sort une flamme.

**Griffon.** — Figure chimérique moitié aigle et moitié lion.

**Grilles.** — Barreaux de la visière du casque.

**Grillet.** — Synonyme de grillot.

**Grilleté.** — Se dit des oiseaux de proie qui ont au cou des grelots.

**Grimpant.** — Synonyme de rampant ; se dit aussi de tout animal qui grimpe.

**Gringolé.** — Se dit des pièces terminées en tête de serpent.

**Grue.** — Oiseau qui a dans une de ses pattes levée un caillou dit de Vigilance.

**Gueules.** — Métal (rouge).

**Guidon.** — Drapeau attaché à une lance et ayant deux pointes.

**Guivre ou Givre.** — Serpent qui dévore un enfant.

**Guivré.** — Se dit de la croix dont les extrémités sont terminées par une guivre.



**Gulpe.** — Tourteau de pourpre.

**Gumène.** — Câble de l'ancre.

**Guse.** — Tourteau de gueules.

## H

**Habillé.** — Se dit d'un personnage ou d'un buste pourvu de ses vêtements.

**Hache.** — Meuble de blason assez fréquent.

**Hachements.** — Découpures des lambrequins.

**Hachures.** — Les traits qui indiquent, en dessin ou gravure, les émaux qu'on veut représenter.

**Haie.** — Fascines entrelacées dans les pieux ; se représente de face.

**Halissant.** — Se dit de la guivre qui dévore un enfant.

**Hamade** ou **haméide.** — Trois fasces alésées n'ayant qu'un seul nom ; figure une barrière à jour.

**Harpie.** — Figure chimérique.

**Haussé.** — Se dit de toute pièce posée plus haut que sa situation ordinaire.

**Haute.** — Se dit de l'épée droite.

**Héraldique** (La science). — Qui a rapport aux armbriers, au blason.

**Hérissonné.** — Se dit du hérisson qui est en défense ; du chat ramassé et le poil hérissé.

**Hermine.** — Fourrure d'argent mouchetée de sable.

**Herminé.** — Se dit des pièces dont le fond est d'argent moucheté de noir.

**Heaume.** — Casque représenté ouvert, grillé ou fermé.

**Herse sarrasine.** — Formée de dix pals alésés et aiguisés par le bas avec traverses clouées aux intersections avec un anneau au milieu de la traverse supérieure ; sorte de défense des portes des châteaux et des tours.

**Hersé.** — Se dit d'une porte qui a sa coulisse abaissée. Synonyme de coulissé.

**Heurte.** — Tourteau d'azur.

**Hie.** — Sorte d'instrument dont on se sert pour enfoncer les pilotis en terre. C'est une longue fusée avec deux annelets saillants.

**Horizonté.** — Se dit d'un astre placé à l'un des angles de l'écu.

**Housseau ou Houssette.** — Sorte de chausse profonde.

**Houssé.** — Se dit du cheval qui a sa housse.

**Huchet.** — Trompe, cor, cornet.

**Hure.** — Tête de sanglier, peut être coupée ou arrachée.

**Hydre.** — Figure chimérique.

## I

**Immortalité.** — Bâcher du Phœnix.

**Isalque.** — Fleur en forme de trèfle ayant cinq queues et traversant un croissant renversé.

**Issant.** — Se dit des animaux dont on ne voit que la tête et le haut du corps.

## J

**Jars.** — Mâle de l'oie.

**Juge d'armes.** — Celui qui était établi pour juger des armoiries et des titres de noblesse.

**Jumelles.** — Deux petites fasces, bandes, barres, etc., parallèles, qui n'ont que le tiers de la longueur ordinaire de ces pièces.

**Jumellé.** — Se dit d'un sautoir, d'un chevron, de toute pièce formée de deux jumelles.

## L

**Lacs d'amour.** — Cordons repliés sur eux-mêmes et dont les bouts ressortent par le bas, à gauche et à droite.

**Lambel.** — Formé d'un filet à trois pendants au moins et six pendants au plus, et dont les extrémités ne touchent pas le bord de l'écu.

Les puinés en chargent les armes de leur maison. C'est une brisure.

**Lambrequins.** — Ornaments qui pendent du casque et qui entourent l'écu. Accompagnements de l'écu.

**Lampassé.** — Se dit de la langue de tous les quadrupèdes, ainsi que de celle de l'aigle lorsqu'elle est d'un émail différent à eux-mêmes.

**Langué.** — Se dit de la langue du griffon et de celle des oiseaux (la langue de l'aigle exceptée) lorsqu'elle est d'un émail différent à eux-mêmes.

**Léopard.** — Diffère du lion ayant toujours la tête de face. Il est également toujours passant.

**Léopardé.** — Se dit du lion lorsqu'il est passant.

**Levé.** — Se dit de l'ours debout.

**Lévrier.** — Chicu colleté et courant.

**Levron.** — Lévrier sans collier.

**Licorne.** — Figure chimérique qui représente un cheval avec une corne sur le front.

**Lié.** — Se dit des pièces attachées par un lien, comme les clefs, les huchets, etc. Spécifier l'émail du lien.

**Lion.** — Figure héraldique.

**Lionne.** — Lion sans crinière.

**Lionné.** — Se dit du léopard *rampant*.

**Lis au pied nourri.** — Fleur de lis terminée par une base.

**Lis de jardin.** — Fleur représentée au naturel. Ne pas confondre avec la fleur de lis.

**Lis au pied coupé.** — Lis sans tige.

**Lis renversé.** — Lis naturel représenté la tête en bas.

**Listel** ou **Liston.** — Sorte de banderole où l'on inscrit la devise.

**Longé.** — Synonyme de lié. S'emploie particulièrement lorsque le faucon ou autre oiseau de chasse a un lien aux pattes d'un émail différent à lui-même.

**Loré.** — Se dit des poissons lorsque leurs nageoires sont d'un émail différent à eux-mêmes.

**Losange.** — Pièce héraldique ordinaire.

**Losangé.** — Se dit de l'écu ou d'une pièce divisée en plusieurs losanges de deux émaux différents et alternés.

**Loup.** — Figure héraldique.

**L'un sur l'autre.** — Se dit des animaux et de toutes pièces mises l'une sur l'autre.

**Lunel.** — Figure héraldique.

**Lyre.** — Figure héraldique.

## M

**Macle.** — Espèce de losange percé à jour par le milieu.

**Maçonné.** — Se dit d'une pièce dont la maçonnerie est indiquée.

**Maçonnerie.** — S'emploie pour indiquer la maçonnerie des pierres lorsqu'elle est d'un émail différent des pièces qui les portent.

**Main.** — Voir appaumé.

**Maison.** — Se représente d'un ou de plusieurs émaux. Son toit se dit essoré.

**Mal-ordonné.** — Se dit de trois pièces placées dans l'écu 1 et 2.

**Mal-taillé.** — De ce qui pourrait être une manche mal taillée, de proportion inégale.

**Manipule.** — Ornement que le prêtre porte au bras gauche, représenté sur le bras.

**Manteau.** — Pièce d'accompagnement qui est une fourrure herminée sur laquelle est posé l'écu.

**Mantelet.** — Pièce d'accompagnement qui est une fourrure herminée sur laquelle est posé l'écu.

**Mantelé.** — Se dit de l'écu divisé par deux diagonales dont l'une part de l'angle dextre et l'autre de l'angle senestre et qui se réunissent à une petite distance du chef. S'emploie pour les animaux couverts d'un mantelet d'un émail différent à eux-mêmes.

**Marché.** — Se disait, dans le temps, de la corne du pied d'un animal dont l'émail était différent à lui-même.

**Mariné.** — Se dit de tout animal qui a une queue de poisson.

**Marmouset.** — Personnage dont on ne voit que la tête.

**Marqué.** — S'emploie pour les dés dont on voit les points d'un émail particulier.

**Marqueté.** — Se dit du corps du papillon qui est d'un émail particulier.

**Massacre.** — Tête de cerf vue de face, surmontée de ses bois.

**Masse, Massue.** — Meubles souvent employés dans le blason.

**Masqué.** — Se dit d'un personnage humain et d'un animal, particulièrement du lion, qui a un masque sur la face.

**Maure (Tête de).** — Est une tête de nègre, toujours de sable, généralement représentée de profil et couronnée d'un tortil.

**Mélusine.** — Figure chimérique. Sirène sortant d'une cuve.

**Membre.** — Se dit des pieds et pattes des animaux représentés seuls.

**Membré.** — Se dit des oiseaux qui ont les membres d'un émail différent à eux-mêmes.

**Même.** — Terme de blason employé pour éviter de répéter les émaux.

**Menu vair.** — Vair plus petit qu'à l'ordinaire et dont les tirés sont de six au lieu de quatre.

**Menu vairé.** — Se dit de l'écu et de toute pièce formés de plusieurs menus vair.

**Mer.** — Figure occupant environ le tiers de l'écu, et est représentée par des lignes onduées.

**Merlette.** — Se dit d'un petit oiseau posé de profil, n'ayant ni bec ni pattes.

**Métaux.** — Il y en a deux : l'or et l'argent. En Allemagne, il y a l'*eisen* (fer) comme troisième métal.

**Meubles.** — Toute pièce ou figure qu'on trouve dans l'écu après les pièces honorables.

**Mézail.** — Le devant du casque.

**Mi-parti.** — Se dit de deux écus coupés par le milieu et ne formant qu'un seul écu, et d'une pièce composée de deux émaux.

**Mirailié.** — Se dit des ailes du papillon lorsqu'elles sont d'un émail différent à lui-même. De même pour la queue du paon.

**Mis en.** — S'emploie pour toute figure mis en sautoir, mis en pal, etc. Synonyme de *posé en*.

**Molette.** — Molette de l'éperon, étoile à six rais percée par le centre.

**Monde.** — On dit globe de préférence.



**Monstrueux.** — Se dit de tout animal qui a une face humaine.

**Montant.** — Se dit de toute pièce représentée montant vers le chef de l'écu, comme le croissant dont les pointes regardent le chef, etc.; s'emploie aussi lorsqu'un oiseau de proie est au-dessus d'un autre qu'il attaque.

**Montagne.** — S'emploie pour désigner plusieurs coupeaux.

**Morailles.** — Pinces à l'usage des chevaux.

**Morne.** — Cercle, virole, etc., servant à moucheter les épées.

**Morné.** — Se dit des animaux qui n'ont ni dents, bec, langue, griffes et queue.

S'emploie pour désigner un casque fermé.

**Moucheté** — Se dit de toute pièce chargée de mouchetures d'hermine; des écailles des poissons dont l'émail est différent à eux-mêmes.

**Mouchetures.** — Se dit principalement d'une petite croix de fourrure attachée à l'hermine; ce sont des queues d'hermine.

**Mouton.** — Animal qui est passant. Quand exceptionnellement il est représenté rampant, on le dit *sautant*.

**Mouvant.** — Se dit des pièces attenantes au chef, aux angles, aux flancs ou à la pointe de l'écu dont elles semblent sortir.

**Muselé.** — Animaux qui ont une muselière dont l'émail, quand il est différent, doit être indiqué.

## N

**Nageant.** — Se dit du cygne représenté sur l'eau; des poissons placés horizontalement ou de travers sur l'écu.

**Naissant.** — Se dit des animaux dont on ne voit que la tête et le haut du corps, sortant de l'extrémité du chef, du dessus de la fasce ou du second du coupé. Attribut du soleil placé en chef.

**Naturel.** — Se dit de toute figure représentée au naturel.

**Navire.** — Figure héraldique. On le dit *habillé* de ses voiles et *équipé* de son mât.

**Nazal.** — Partie supérieure du casque.

**Nébulé.** — Se dit des pièces qui sont faites en forme de nuées.

**Nervé.** — Se dit des feuilles et plantes dont la nervure est d'un émail différent à elles-mêmes.

**Nullé.** — Se dit de la croix ancrée très rétrécie.

**Noué.** — Se dit de la queue du lion lorsqu'elle a plusieurs nœuds en forme de houppe. Se dit aussi des pièces qui sont entourées d'un lien d'un autre émail (synonyme de lié).

**Noueux.** — Se dit d'un écot ou d'un bâton à nœuds.

**Nourri.** — Se dit des pieds des plantes dont les racines ne sont pas apparentes, et des fleurs de lis dont la partie inférieure n'est pas représentée.

**Nuagé.** — Synonyme de nébulé.

**Nuées.** — Pièces rondes alternativement saillantes et rentrantes couvrant l'écu ou les pièces honorables.

## O

**Ogoesse.** — Tourteau de sable.

**Oiseau.** — Figure héraldique.

**Ombelle.** — Sorte de parasol.

**Ombre.** — Image peu prononcée qui laisse voir le fond.

**Ombre de soleil.** — Soleil qui n'a ni yeux, ni nez, ni bouche.

**Ombre.** — Se dit des figures tracées en noir et ombrées pour les mieux faire distinguer. Lorsqu'un côté d'un édifice est d'un émail autre que lui-même, on le dit *ombré de*.

**Ondé.** — S'emplicie pour les pièces ondulantes.

**Onglé.** — Se dit d'un animal qui a les ongles d'un émail différent à lui-même.

**Opposé.** — Se dit de deux pièces placées en sens opposé.

**Or.** — Métal (jaune).

**Orangé.** — Email anglais.

**Oreille.** — Pointe qu'on voit de chaque côté d'une coquille.

**Oreillé.** — Lorsque ces pointes sont d'un émail différent à ces coquilles. Attribut du dauphin qui a des oreilles d'un émail différent à lui-même.

**Orle.** — Bordure étroite. Pièce honorable de second ordre.

**Orlé.** — Ancienne expression pour désigner tout ce qui était rangé en orle.

**Ouvert.** — Se dit de toute pièce représentée béante

ayant une ouverture comme les portes d'une tour, d'un château, et que cette ouverture est d'un émail particulier ; s'emploie pour une couronne non fermée ; se dit encore pour la grenade lorsque sa partie ouverte est d'un émail différent à elle-même.

**Otelles.** — Bouts de fer de lance.

**Ours.** — Figure héraldique.

## P

**Pailié.** — Synonyme de diapré.

**Pairle.** — Figure formée par la moitié supérieure du sautoir et par la moitié inférieure du pal ; elle ressemble à un Y.

**Paissant.** — Se dit des vaches et des brebis qui ont la tête baissée et qui semblent paître.

**Pal.** — Pièce héraldique formée par deux lignes perpendiculaires tirées du chef de l'écu à sa base.

**Palé.** — Se dit de l'écu et des pièces chargées de pals d'émaux différents et alternés.

**Palé-contre-palé.** — Se dit lorsque les pals qui forment le palé sont coupés, tranchés ou taillés d'un trait, et qui opposent les émaux les uns aux autres.

**Palissé.** — Se dit des pièces à pals, de pieux pointus par le haut, placés les uns près des autres, formant une sorte de palissade.

**Palme.** — Se dit de la branche du palmier.

**Pâmé.** — Se dit des poissons qui ont la gueule ouverte ; s'emploie pour l'aigle qui a l'œil fermé et dont on ne voit pas la langue.

**Pampre.** — Rameau de vigne.

**Pampré.** — Se dit d'une grappe de raisin montée sur sa tige avec quelques feuilles, et dont l'émail est particulier.

**Panache.** — Ornement extérieur de l'écu, se place ordinairement sur le casque.

**Panaché.** — Se dit d'une pièce ornée d'un panache.

**Panelle.** — Feuille de peuplier.

**Pannes.** — Se dit des fourrures, parce qu'elles étaient cousues aux étoffes des habits.

**Panneton.** — Désignation de la partie de la clef qui entre dans la serrure.

**Paon.** — Figure héraldique.

**Papegai.** — Synonyme de perroquet.

**Papelonné.** — Se dit de l'écu rempli de demi-cercles un peu allongés, rangés les uns sur les autres comme les écailles d'un poisson, le plein de ces demi-cercles tenant lieu de champ et les bords formant les pièces.

**Papillon.** — Insecte représenté dans le blason.

**Paré.** — Se dit d'un dextrochère ou d'un sénestrochère

dont le bras est d'un émail différent à celui de la main ; s'emploie aussi pour une foi vêtue d'un émail particulier.

**Parti.** — Se dit de l'écu et de toute pièce divisée verticalement en deux parties égales ; s'emploie aussi pour désigner le chef des aigles à deux têtes. — Partition de l'écu.

**Partition.** — Division de l'écu.

**Passant.** — Se dit des animaux qui semblent marcher.

**Passé en.** — Se dit de deux pièces placées en forme de croix ou de sautoir.

**Patriarcale.** — S'emploie pour désigner une croix à deux traverses dont la plus élevée a les branches plus courtes que celles inférieures. Synonyme de Croix de Lorraine.

**Patenôtre.** — Chapelet ou dizain de chapelet.

**Patté.** — Se dit d'une pièce dont les extrémités des branches s'élargissent en forme de patte étendue.

**Pavillon.** — Pièce d'accompagnement de l'écu composée d'une couverture en forme de tente qui revêt et enveloppe une armoirie.

**Pavillonné.** — Se dit d'une tour couverte d'un toit pointu ; se dit aussi d'un instrument à vent quand on veut exprimer l'émail particulier de son pavillon.

**Pendant.** — Petite dent placée au-dessous du lambel dont on spécifie le nombre qui ne doit pas dépasser six.

**Peautré.** — Se dit des poissons et du dauphin dont la queue est d'un émail différent à eux-mêmes.

**Pennes.** — Plumes qui garnissent un chapeau ou une toque timbrant l'écu.

**Pennon.** — Grand écu contenant les quartiers d'une famille.

**Percé.** — Se dit des pièces ouvertes à jour.

**Perché.** — Se dit des oiseaux perchés sur un objet quelconque.

**Péri.** — On dit péri en bande, en sautoir, en croix, etc., lorsque ces pièces sont posées au milieu de l'écu et qu'elles sont d'une dimension inférieure à celle qu'elles sont obligées d'avoir. Se dit aussi d'une petite pièce dont la moitié se perd dans la bordure de l'écu.

**Perronné.** — Se dit de toute figure placée sur un perron, généralement représenté par quelques marches.

**Phénix.** — Figure chimérique.

**Phéon.** — Fer de dard ou de lance.

**Pièces honorables.** — Certaines pièces de l'écu comme le chef, la fasce, la bande, etc.

**Piété.** — Gouttes de sang tombant des flancs du pélican.

**Pignate.** — Pot à eau.

**Pignonné.** — Se dit des figures qui s'élèvent en forme d'escalier, pyramidale.

**Pile.** — Espèce de coin formé par deux lignes droites qui se rencontrent à leurs extrémités. Ordinairement, ces lignes sont tirées du chef de l'écu à sa base; mais elles peuvent être aussi tirées dans une autre direction.

**Plaine.** — Pièce héraldique. Champagné diminuée.

**Plate.** — Ancien nom du besant d'argent.

**Plein** ou **plain**. — Se dit des armes qui n'ont aucune écartelure ni brisure, et formées d'un seul émail.

**Plié**. — Se dit de toute pièce, comme bande, fasce, légèrement couverte d'un côté et concave de l'autre ; des armes qui paraissent un peu courbées, des oiseaux qui n'ont pas les ailes étendues.

**Plumeté**. — Parsemé de mouchetures ressemblant à un bouquet de plumes.

**Pointe**. — Partie basse de l'écu.

**Pointé**. — Se dit d'un écu chargé de pointes en nombre égal et alternées d'émaux.

**Poisson**. — Figure héraldique pour tout poisson dont on ne reconnaît pas le genre.

**Pomme**. — Synonyme de volait, tourteau de sinople.

**Pomme de pin**. — Fruit du pin.

**Pommeté**. — Se dit des pièces et principalement leurs extrémités revêtues de boules.

**Porté**. — Se dit d'une croix latine représentée penchée en bande.

**Posé**. — Se dit d'un animal arrêté sur ses quatre pieds.

**Potencé**. — Se dit d'une pièce, particulièrement d'une croix, quand ses extrémités sont terminées en T.

**Pourpre**. — Email tirant sur le violet.

**Proboscide**. — Trompe d'éléphant.



## Q

**Quartier.** — Division d'un écu : portion d'un écu écartelé ; chaque degré de descendance dans une ligne paternelle ou maternelle.

**Quatrefeuille.** — Figure héraldique. Fleur à quatre feuilles.

**Quintaine.** — Poteau où est attaché l'écu.

**Quintefeuille.** — Plante à cinq feuilles sur un même pétiole, rangées en forme de main ouverte, ajourées au centre.

## R

**Raccourci.** — Se dit des pièces qui ne touchent pas le bord de l'écu, synonyme d'alezé.

**Radié.** — Se dit d'une couronne à l'antique qui a des rais au lieu de fleurons.

**Rais.** — Nom qu'on donne aux rayons qui sortent des étoiles, des escarboucles, etc. ; les pointes d'une couronne à l'antique.

**Rais d'escarboucle.** — Figure représentée par quatre bâtons en sautoir et quatre bâtons en croix réunis par une sorte de moyeu percé. Ces rais sont souvent bourdonnés ou pommetés, ou fleurdelisés.

**Ramé.** — Se dit des cornes du cerf lorsque leur émail est différent au cerf lui-même.

**Ramure.** — Bois de cerf ayant six dagues de chaque côté. Synonyme de chevillé.

**Rampant.** — Se dit du lion représenté debout, montant. Le chien, le lévrier, le renard peuvent être aussi rampants.

**Ranchier.** — Sorte de daim ou de rame dont la ramure est plate et couchée en arrière.

**Rangé.** — Se dit de plusieurs pièces mises sur une même ligne ; en pal, en bande, etc.

**Rangier.** — Fer de faux sans manche.

**Ravissant.** — Se dit du loup représenté debout sur ses pattes de derrière (position du lion rampant).

**Rayonnant.** — Se dit des astres qui ont de petits rayons entre leurs rais.

**Rebattements.** — S'employait autrefois pour exprimer les oppositions de métaux sur les émaux.

**Rebrassé.** — Synonyme de bordé.

**Recerclé.** — Se dit de la croix ancrée dont les bras sont tournés en cerceaux. Attribut d'une pièce ou figure ayant la forme d'un cerceau.

**Recoupé.** — Se dit des écus mi-coupés et recoupés un peu plus bas. Division de l'écu.

**Recroiseté.** — Se dit d'une croix dont les branches sont terminées par d'autres croix.

**Redorte.** — Branche tressée en anneaux ou reformée en rameaux.

**Regardant.** — Se dit de l'animal qui tourne la tête pour regarder derrière lui ; se dit aussi de l'animal dont on ne voit que la tête et le cou.

**Rempli.** — Se dit de toute pièce honorable dont le fond est d'un autre émail que celui de ses bords ; s'emploie aussi pour toute figure percée dont le vide est d'un émail différent de celui du champ de l'écu.

**Rencontre.** — Un rencontre (masculin), tête d'un animal posée de front et dont on voit les deux yeux.

**Renversé.** — Se dit de toute pièce retournée.

**Repotencée.** — Se dit de toute pièce déjà potencée et dont les extrémités sont aussi potencées.

**Resarcelé.** — Se dit de toute pièce, particulièrement de la croix, qui a un filet d'un émail particulier qui longe ses bords.

**Retrait.** — Se dit des bandes, barres, pals et fascés qui, de l'un de leurs côtés seulement, ne touchent pas le bord de l'écu.

**Retranché.** — Se dit de la croix dont les extrémités forment un triangle rectangle et dont les angles aigus sont en dehors.

**Rinceaux.** — Branches feuillées enlacées en forme de rameaux cintrés.

**Roc.** — Fer de lance recourbé en deux.

**Roc d'échiquier.** -- Tour coupée au milieu par une plinthe et ayant son faite recourbé en forme de crampons.

**Rompu.** — Synonyme de brisé.

**Rose.** — Fleur à cinq feuilles et cinq points entre les feuilles, avec un bouton au centre et sans queue.

**Rouant.** — Se dit du paon qui fait la roue.

**Roue.** — Représentée avec huit jantes; si ce nombre n'est pas atteint ou est dépassé, avoir soin de l'énoncer.

**Roue de sainte Catherine.** — Roue brisée d'un côté et armée de piques.

**Rustre.** — Losange percé en rond; autrefois, on désignait par ce mot une espèce de lance.

## S

**Sable.** — Email couleur noire.

**Saffre.** — Aigrette de mer.

**Saillant.** — Se dit d'une chèvre, de la licorne, du bélier et du bouc lorsqu'il est dans la position de rampant.

**Salade.** — Casque antique.

**Salamandre.** — Figure chimérique.

**Sanglé.** — Se dit des animaux qui ont autour du corps une ceinture d'un émail différent à eux-mêmes.

**Sanglier.** — Se présente passant, la queue resarcelée.

**Saumon.** — Gros poisson ayant des mouchetures de gueules.

**Sautoir.** — Se dit d'une pièce de l'écu qui ressemble à une croix de Saint-André. Pièce honorable.

**Sautoir (en).** — Se dit des pièces ou figures posées au nombre de cinq au moins dans le sens du sautoir.

**Sécantes partitions.** — Ayant trait aux subdivisions de l'écu, terme ancien qu'on n'emploie plus.

**Sellé.** — Se dit du cheval qui a une selle sur le dos; en spécifier l'émail.

**Semé.** — Se dit des pièces dont l'écu est chargé, et qui sont tellement répandues sur toute sa surface, qu'elles se perdent sur ses bords.

**Senestre.** — Côté gauche de l'écu.

**Senestré.** — Se dit des pièces qui en ont d'autres à leur gauche.

**Senestrochère.** — Se dit de la main gauche avec l'avant-bras.

**Sicamor.** — Synonyme de cycamor.

**Sinople.** — Email, couleur verte.

**Sirène.** — Figure chimérique.

**Soleil.** — Figure avec deux yeux, un nez, une bouche, le cercle entouré de seize rayons, huit rayons alternés avec huit rayons ondoyants.

**Sommé.** — Se dit d'une pièce qui en porte une autre au-dessus d'elle.

D'un écu surmonté d'une figure quelconque.

**Soutenant.** — Se dit d'une pièce qui paraît en soutenir une autre.

**Soutenu.** — Se dit d'une pièce qui semble être portée par une autre.

**Sphinx.** — Figure chimérique.

**Strangue.** — Tige de fer qui pénètre dans le trabe de l'ancre.

**Supports.** — Se dit des figures d'animaux et d'êtres chimériques qui supportent des armoiries.

**Supportant.** — Se dit de la fasce qui semble soutenir un animal.

**Supporté.** — Se dit des plus hauts quartiers d'un écu qui semblent être soutenus par les quartiers inférieurs ; se dit également d'un émail qui semble être soutenu par un autre deux tiers plus large, ne s'emploie en ce cas que pour le chef.

**Surbrisure.** — Deuxième brisure ajoutée à la première.

**Surbriser.** — Action de briser des armoiries déjà brisées une première fois.

**Surchargé.** — Se dit d'une pièce chargée d'une autre et surchargée d'une troisième.

**Sur le tout.** — Se dit d'un écusson qui est sur le milieu d'une écartelure des pièces qui brochent sur les autres.

**Sur le tout du tout.** — Se dit d'un écusson qui est sur l'écartelure d'un autre écusson qui est déjà sur le tout.

**Surmonté.** — Se dit de toute figure qui en a une autre au-dessus d'elle immédiatement sans la toucher. S'emploie pour une pièce honorable abaissée qui a au-dessus d'elle un membre quelconque.

## T

**Table d'attente.** — Se dit d'un écu plein.

**Tacheté.** — Se dit du saumon qui a des mouchetures d'un émail différent à lui-même.

**Taillé.** — Se dit d'un écu divisé en deux parties égales, par une ligne diagonale, tirée de gauche à droite. — Partition de l'écu.

**Targe.** — Bouclier.

**Taré.** — Se dit d'un casque, synonyme de *posé*.

**Tare.** — Grille qui recouvre la visière du casque.

**Tau.** — Nom du T grec. Se dit d'une croix dont on a retranché la partie qui est au-dessus de la traverse.

**Tavelé.** — Se dit de ce qui est moucheté.

**Tenants.** — Ornaments extérieurs de l'écu. Sont des figures d'hommes, d'anges, de moines, de sauvages, etc., nus ou vêtus, placés extérieurement aux flancs de l'écu qu'ils semblent tenir.

**Terrasse.** — Se dit de la pointe d'un écu occupé par de la terre couverte d'herbes.

**Terrassé.** — S'emploie pour les plantes qui sortent d'une terrasse ou qui ont le pied entouré de terre.

**Tertre.** — Petite terrasse.

**Têtes humaines.** — Sont posées de face ou de profil et représentées de carnation.

**Tiercé.** — Se dit d'un écu divisé en trois parties : en long, en large, diagonalement ou en mantel. Partition de l'écu.

**Tiercefeuille.** — Trèfle dépourvu de queue.

**Tierces.** — Assemblage de trois burelles.

**Tigé.** — Se dit des arbres et des plantes dont la tige est

d'un émail différent à eux-mêmes; s'emploie aussi de la fleur qui a une tige lorsqu'elle ne devrait pas en avoir.

**Timbre.** — Ornement extérieur de l'écu, qui consiste dans une couronne, un casque, etc.

**Timbré.** — Se dit d'un écu couvert d'un timbre, casque, couronne, etc. C'est un attribut spécial qu'ont droit de porter les armes des nobles et des bourgeois de Paris. Ces derniers y ont été autorisés par une ordonnance de Charles V en date du 9 août 1371. Cette ordonnance conféra aux bourgeois de Paris « le droit de porter des armes timbrées, ainsi que les nobles d'extraction par possession immémoriale. »

**Tirs.** — Traits de l'échiqueté et du vaire.

**Tonnant.** — Se dit d'une arme à feu accompagnée de feu et de fumée.

**Toque.** — Ornement extérieur de l'écu, employé comme timbre.

**Torque.** — Bourrelet posé sur le casque.

**Tortil.** — Se dit de la couronne ou du ruban qui entoure la tête du Maure. Diadème en perle qui orne la couronne de baron.

**Tortillant.** — Se dit de la guivre et du serpent entortillés autour d'un objet quelconque.

**Tortillé.** — Se dit de la tête du Maure entourée de son tortil d'un émail différent à cette tête.

**Tour.** — Figure héraldique, habituellement ronde. Lorsqu'elle est de forme carrée, on doit le spécifier.

**Tourné.** — Se dit du croissant dont les pointes, regar-



dent à dextre de l'écu, du fer à cheval dans cette position, ainsi que du chevron.

**Tourteau.** — Pièce ronde et plate, de couleur, et non de métal comme les besants.

**Tourteau-besant.** — Tourteau moitié émail et moitié métal.

**Tourtélé.** — Se dit d'une pièce semée de tourteaux.

**Trabe.** — Traverse de l'ancre. Bois qui supporte une baunière.

**Tracé.** — Synonyme d'ombré.

**Trainée.** — Feu sortant de la gueule du canon et qu'on représente en lignes ondées.

**Trait.** — Synonyme de tire.

**Tranché.** — Se dit de l'écu divisé en deux parties égales par une ligne diagonale tirée de droite à gauche. — Partition de l'écu.

**Tranché crénelé.** — Se dit d'un écu tranché en forme de créneaux.

**Tranché-dentelé.** — Se dit d'un écu tranché en forme de dents.

**Tranché nuagé.** — Se dit d'un écu tranché par une ligne ondulée.

**Tranché maçonné.** — Se dit de l'écu quand la moitié du tranché est de métal ou d'émail et l'autre de maçonnerie.

**Tranché taillé.** — Se dit d'un écu tranché quand il a à son centre une petite entaille.

**Traverse.** — Barre étroite.

**Traversé.** — Se dit des pièces traversées par d'autres pièces.

**Trèfle.** — Se représente comme le trèfle qu'on voit sur un jeu de cartes.

**Tréflé.** — Se dit des pièces dont les extrémités se terminent en trèfle.

**Treillis.** — Grille qui forme la visière d'un heaume.

**Treillissé.** — Se dit de l'écu ou d'une pièce chargée de plusieurs cotices entrelacées et non alésées ; c'est à peu de chose près le frété, mais plus serré.

**Trescheur.** — Pièce ordinairement moins large de moitié que l'orle, et ornée de fleurons.

**Triangle.** — Se pose habituellement la pointe vers le chef ; il est presque toujours plein ; s'il est vide, l'indiquer.

**Tringles.** — Fasces diminuées.

**Trois, deux, un.** — Position naturelle de six pièces : trois en chef, deux en cœur, une en pointe.

**Tronçonné.** — Se dit des pièces divisées en plusieurs parties.

**Tronqué.** — Arbre sans tête ni pied.

## V

**Vache.** — Se reconnaît par les pis.

**Vair.** — Fourrure composée de plusieurs petites pièces

égales d'argent et d'azur rangées alternativement et disposées de telle sorte que la pointe des pièces d'azur est opposée à la pointe des pièces d'argent, et la base à la base.

**Vair affronté.** — Vair dont toutes les pointes se tournent vers le centre de l'écu.

**Vair en pal.** — Se dit lorsque chaque pointe correspond à une autre pointe.

**Vairé.** — Se dit de l'écu et de toute pièce chargée de vairs.

**Vannet.** — Coquille montrant son creux.

**Ventail.** — Partie inférieure du casque.

**Vergette.** — Pal diminué dans sa longueur.

**Vergeté.** — Se dit de l'écu rempli de dix ou douze vergettes d'émaux alternés.

**Versé.** — Synonyme de renversé.

**Vertenelle.** — Synonyme de bris d'huis.

**Vêtu.** — Se dit de l'écu rempli par une losange qui touche les bords de ses angles.

**Vidé.** — Se dit des pièces qui n'ont que des bords et dont le champ de l'écu est apparent.

**Vigilance.** — Caillou tenu par la grue.

**Vilené.** — Si dit de tout animal mâle qui a la partie sexuelle d'un émail différent à lui-même.

**Vires.** — Sont des cercles mis l'un dans l'autre au nombre de deux, trois ou quatre.

**Virolé.** — Se dit des cornes, huchets, trompes qui ont leurs viroles d'un émail différent à eux-mêmes.

**Vivré.** — Se dit des pièces à replis carrés, c'est-à-dire dont les bords ont des angles rentrants et saillants alternativement.

**Voguant.** — Synonyme de flottant.

**Vol.** — On désigne ordinairement par ce mot deux ailes étendues jointes ensemble par le bas, et dont les pointes s'élèvent à dextre et à senestre vers le chef de l'écu.

**Vol abaissé.** — Quand l'extrémité des ailes est pendante vers la pointe de l'écu.

**Vol plié.** — Deux ailes pliées jointes ensemble.

**Volant.** — Se dit de tout oiseau ou insecte qui a les ailes étendues comme s'il volait.

**Vol banneret.** — Vol placé en cimier.

**Volet.** — Un des ornements du casque.

**Volté.** — Double.

## Y

**Yeux humains.** — Parfois on voit dans un blason deux ou plusieurs yeux; ils doivent toujours être présentés de face.

---